



La Ville d'AURAY (Morbihan) - 14 571 habitants
recrute
pour l'École Municipale de Musique,
au sein de la Direction de l'Action Culturelle
UN(E) ASSISTANT(E) D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
Spécialité flûte traversière

**Temps non complet de 2h à 5h maximum
(en fonction des inscriptions à la rentrée 2023)**

**Contrat à Durée Déterminée
du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 (1 an)**

DESSCRIPTIF DE L'EMPLOI

Au sein de l'école de musique municipale de 250 élèves et d'une équipe pédagogique de 12 collègues, sous la responsabilité d'une coordinatrice, vous êtes chargé(e) d'assurer l'enseignement de la flûte traversière en accord avec le projet pédagogique de l'établissement.

Vous participez aux actions de développement de l'établissement en conduisant ou en accompagnant des projets pédagogiques et culturels.

MISSIONS

- Vous assurez l'enseignement de la flûte traversière auprès d'élèves de premier cycle et second cycle et éventuellement à des élèves hors cursus (ados ou adultes).
- Vous participez, proposez et menez des projets artistiques en lien avec le projet pédagogique d'établissement.
- Vous organisez, suivez et mettez en œuvre l'évaluation des élèves.
- Vous participez à la vie de l'établissement, ainsi qu'au développement et à la mise en œuvre des actions culturelles en lien avec vos collègues et la direction de l'établissement.
- Vous participez aux projets transversaux de rayonnement de l'établissement en lien avec des partenaires locaux.
- Vous assurez le développement des effectifs de la classe à travers des actions de valorisation de l'instrument.

PROFIL

- Diplôme d'état souhaité ou à défaut DEM.
- Expérience confirmée sur une fonction équivalente.
- Maîtrise des techniques pédagogiques liées à la pratique artistique.
- Sens des relations humaines et pédagogiques.
- Capacité d'adaptation.
- Sens du service public.
- Capacité à travailler en transversalité avec l'équipe pédagogique.
- Bon sens de la communication.
- Capacité à travailler en équipe et en mode projet.
- Capacité d'encadrement d'un groupe constitué.
- Ouverture sur différents répertoires et esthétiques musicales.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Contrat à durée déterminée du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 - renouvelable.
- Rémunération en référence au grade d'assistant d'enseignement artistique, échelon à évaluer en fonction de l'expérience.
- Temps non complet (de 2h à 5h).

**Adresser lettre de motivation, curriculum vitae
et copie(s) du ou des diplôme(s)
par courrier à :**

**Madame le Maire d'Auray - DRH - RECRUT/FLÛTE
100 place de la République - BP 10610 - 56406 AURAY
ou par courriel (PJ sous format pdf) à : drh@ville-auray.fr**

jusqu'au 19 juin 2023